

Pour effectuer un règlement par carte bancaire :

- Ouvrez votre application
- Cliquez sur le logo \_\_\_\_\_ dans le menu EcoleDirecte.

Payer >

- Cliquez ensuite sur « Ajouter au panier » (règlement du solde de votre compte ou Restauration/Cantine ou autres paniers disponibles)
- Saisir le montant que vous souhaitez régler (10 € minimum)
- Cliquez sur

Votre adresse mail est demandée pour vous envoyer une confirmation de votre règlement (une adresse mail peut être proposée par défaut, elle reste modifiable).

Vous serez ensuite redirigé vers une page sécurisée où vous pourrez saisir votre numéro de carte bancaire.

*Lorsque vous aurez validé votre paiement*, la prise en compte de celui-ci dans votre compte famille ou porte-monnaie <u>n'est pas instantanée</u>.

L'information sera envoyée au service comptabilité de votre établissement, et dès qu'il en aura pris connaissance (suite à un transfert des données sur votre portail), votre porte-monnaie sera alimenté.

<u>Attention</u> : Pour les familles en prélèvement bancaire pour le règlement de la scolarité et de la demi-pension, cette information ne vous concerne que pour alimenter le porte-monnaie de restauration/cantine (restauration sous régime externe ou au-delà des jours choisis pour la demi-pension).